

Edmonton le 23 décembre 2021

Appel d'offres

Accompagnement professionnel dans la gestion des dossiers de la Commission des accidents du travail (Workers Compensation Board - WCB)

Appel d'offres : CSCN-60-202112

Date d'émission : 23 décembre 2021

Date d'échéance pour répondre : 21 janvier 2022, avant 16 h, heure des Rocheuses.



Robert Lessard
Directeur général
780-468-6440

directiongenerale@centrenord.ab.ca

Aperçu du Conseil scolaire Centre-Nord

Le Conseil scolaire Centre-Nord (CSCN) gère 19 écoles francophones en Alberta réparties sur un vaste territoire allant de Jasper à Lloydminster et de Red Deer à Fort McMurray. Le CSCN est un conseil composé d'écoles catholiques et publiques. Les écoles du CSCN sont ainsi présentes tant dans des régions rurales que dans des milieux urbains (voir [carte](#)) pour un enseignement en français langue première. Près de 4000 élèves fréquentent les 19 écoles du CSCN.

L'éducation francophone en Alberta

L'éducation francophone en Alberta est le résultat d'une lutte acharnée des parents afin d'obtenir le droit à la pleine gestion de leurs écoles selon les dispositions de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. Un élève est admissible à l'enseignement en français s'il remplit au moins l'une des conditions suivantes :

- Le français est la langue maternelle, encore comprise, de l'un ou l'autre des parents
- Un des parents a reçu son instruction en français langue première au Canada
- Un des frères/sœurs a reçu ou reçoit son instruction en français langue première au Canada*

Sa mission

Offrir à chaque élève une expérience scolaire francophone, catholique ou publique, qui favorise sa réussite, son épanouissement et son engagement communautaire.

Sa vision

Fiers francophones, citoyens accomplis et engagés.

Ses principes directeurs

Fierté francophone : le français est au cœur de notre raison d'être. Nous nous affirmons comme francophones. Nous offrons un cheminement scolaire qui favorise la construction identitaire.

Culture de réussite : nous valorisons le dépassement de soi. Nos décisions se prennent à partir de données factuelles.

Gestion d'un conseil composé : nous respectons les droits constitutionnels protégés par la Charte canadienne des droits et libertés et la Loi concernant l'Alberta. Nos décisions sont prises en tenant compte de l'intérêt de tous nos élèves, qu'ils fréquentent les écoles publiques ou les écoles catholiques.

- Nos écoles publiques sont non confessionnelles. Nous accueillons les élèves peu importe leur religion dans un milieu où le respect est une valeur fondamentale.
- La foi est au cœur de nos écoles catholiques. Par nos paroles et nos gestes, nous personnifions les vertus de l'Église catholique telles que l'espérance, la charité et l'amour.

Inclusion et respect : nous faisons preuve d'ouverture, d'écoute et favorisons le dialogue. Nous apprécions les différences et valorisons chaque individu. Nous misons sur des milieux accueillants qui sont empreints d'empathie et de compassion.

Engagement communautaire : nous favorisons un climat qui place l'école au centre de la communauté et nous encourageons les partenaires en vue d'améliorer les apprentissages de nos élèves, de rendre nos familles plus fortes et de vitaliser nos communautés.

Mandat et énoncé des tâches demandées

Le CSCN souhaite recevoir les services d'une entreprise ou d'un cabinet de consultation spécialisé dans la gestion des dossiers associés au WCB afin :

- d'analyser l'historique du niveau de performance du CSCN dans sa gestion des dossiers avec WCB;
- de renverser certaines charges et réduire les primes associés à WCB ;
- de créer et mettre en œuvre une nouvelle approche de gestion efficace des réclamations associées à WCB;
- d'accompagner le CSCN dans la définition des rôles et responsabilités des intervenants impliqués dans les dossiers WCB;
- d'offrir de la formation professionnelle, du coaching et du mentorat au personnel affecté aux dossiers de gestion des dossiers WCB afin de rendre le CSCN autonome et efficace;
- de guider le CSCN dans une démarche d'encadrement de la gestion optimale des dossiers WCB en impliquant le mentorat.

Conditions

Le cabinet, l'entreprise ou l'individu offrant de la consultation devra :

- signer une entente de non-divulgence;
- présenter un rapport synthèse à l'intention du directeur général;
- animer sur place ou en mode virtuel des ateliers et sessions d'accompagnement pour guider le personnel affecté dans l'encadrement de la gestion des dossiers WCB;
- fournir de la documentation de référence pour optimiser l'efficacité et l'autonomie du personnel du CSCN dans la gestion des dossiers WCB;
- s'assurer que le CSCN réduira ses coûts et primes associés à WCB.

Autres conditions

- Le projet devrait être terminé avant le 20 décembre 2022;
- La facturation sera mensuelle.

Date limite de dépôt de la soumission

La soumission finale (rapport en formats Word et PDF) doit être reçue au plus tard le 21 janvier 2022 à 16 h, à l'attention de Robert Lessard, directeur général à directiongenerale@centrenord.ab.ca

SOUSSION

Contenu de la proposition

La proposition devra présenter, de façon détaillée, comment le cabinet, l'individu ou l'entreprise compte s'y prendre pour chaque étape de réalisation du projet. La proposition doit contenir et démontrer les éléments suivants:

- les coordonnées de l'entreprise, du cabinet ou du soumissionnaire (adresse postale et électronique, numéros de téléphone);
- la description de l'entreprise ou du cabinet et son nombre d'années d'existence;
- le nom et les antécédents des personnes affectées au projet en précisant leurs rôles;
- des exemples de mandats similaires avec références de clients;
- une compréhension des enjeux auxquels font face des organisations comme le CSCN dans la gestion des dossiers WCB en Alberta;
- une description complète des produits qui seront livrés au client ;
- une description détaillée de l'approche proposée et des échéanciers pour le projet ;
- la méthodologie préconisée pour réaliser le mandat ;
- le coût total des honoraires professionnels et toutes autres dépenses nécessaires à l'accomplissement du mandat.

Critères d'évaluation des soumissions

Éléments d'évaluation	Poids
Contenu de la proposition (compétences de l'équipe, plan de travail, échéancier, méthodologie proposée, mandats similaires)	30%
Connaissance de la réalité de la gestion des dossiers WCB en Alberta et un engagement envers la récupération des coûts et la réduction des primes associés aux dossiers WCB	40%
Expériences/expertise dans le domaine d'accompagnement et de mentorat dans la gestion des dossiers WCB (avec références)	30%

Adjudication du contrat

Le contrat sera adjugé au mérite. Le CSCN se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute proposition.

Le CSCN n'est pas tenu d'accepter la soumission la moins dispendieuse.

Renseignements

Robert Lessard, directeur général.